

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	07/06/2024
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	21/06/2024

OBJET :**Budget Supplémentaire 2024****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Zoubida
EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent
MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M.
Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M.
Richard GAZIGUIAN , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne
COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Nina CAL , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR ,
Mme Charlotte KUENTZ , M. Eric GARCIN , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José
ALLEMAND , M. Elie CORDIER , Mme Esther GONON
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à M. Vincent MEDILI, M. Cédryc AUGUSTE procuration à
M. Richard GAZIGUIAN, Mme Solène FOREST procuration à M. Joël REYNIER, Mme Mélissa
FOULQUE procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Gil SILVESTRI procuration à
Mme Martine BOUCHARDY, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M.
Alain BLANC procuration à Mme Françoise BERNERD, M. Christophe PIERREL procuration à
Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme
Pimprenelle BUTZBACH procuration à Mme Esther GONON

Absent(s) :

M. Daniel GALLAND

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida
EYRAUD-YAAGOUB, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir
ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et reports dont la présentation est en tous points identiques à celle du budget primitif.

En tant qu'acte d'ajustement, il constate, comme toute décision modificative, l'ouverture des crédits supplémentaires non prévus au budget primitif et leur financement.

En tant que budget de reports, il a pour objet essentiel de reprendre les résultats dégagés à la clôture de l'exercice précédent apparaissant au compte administratif.

Lors du conseil municipal du 2 février 2024, le Budget Primitif 2024 de la ville de Gap a été voté, il convient aujourd'hui de procéder aux ajustements nécessaires et d'intégrer les résultats 2023 tel que présenté ci-dessous :

BUDGET GENERAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	19 299 942,10
Charges de personnel	1 537 507,52
Atténuations de produits	151 650,00
Autres charges de gestion courante	683 790,00
Opérations d'ordre	100 000,00
Charges Spécifiques	248 980,00
Virement à la section d'investissement	7 000 000,00
TOTAL	29 021 869,62

RECETTES	
Résultat reporté	28 465 361,12
Produits des services	15 000,00
Produits de gestion courante	228 154,50
Impôts et Taxes, fiscalité	3 951,00
Dotations, Subventions et Participations	309 403,00
TOTAL	29 021 869,62

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Immobilisations incorporelles	5 206,02
Subventions d'équipement versées	6 521,00
Immobilisations corporelles	2 572 618,83
Immobilisations en cours	4 795 784,55
Subventions d'investissement	5 000,00
Opérations pour compte de tiers	40 000,00
Opérations d'ordre	111 000,00
Restes à réaliser	26 237 630,16
TOTAL	33 773 760,56

RECETTES	
Subventions	285 130,40
Résultat Reporté	3 340 241,90
Virement de la section de fonctionnement	7 000 000,00
Affectation résultat	18 573 005,14
Opérations pour compte de tiers	40 000,00
Opérations d'ordre	211 000,00
Restes à réaliser	4 324 383,12
TOTAL	33 773 760,56

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	799 209,58
Autres charges de gestion courante	300,00
Charges de personnel	16 000,00
Virement en section d'investissement	40 000,00
TOTAL	855 509,58

<u>RECETTES</u>	
Excédent de Fonctionnement reporté	835 627,06
Produits des services	19 882,52
TOTAL	855 509,58

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations corporelles	967,00
Immobilisations en cours	39 033,00
Résultat reporté	736 495,90
Restes à réaliser	2 426 741,45
TOTAL	3 203 237,35

<u>RECETTES</u>	
Affectation Résultat	226 122,14
Virement du fonctionnement	40 000,00
Restes à réaliser	2 937 115,21
TOTAL	3 203 237,35

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

BUDGET ANNEXE DU QUATTRO

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	15 125,56
Charges de Personnel	2 173,39
TOTAL	17 298,95

<u>RECETTES</u>	
Produits Exceptionnels	4 550,00
Résultat reporté	12 748,95
TOTAL	17 298,95

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations corporelles	67 168,34
Restes à réaliser	11 354,00
TOTAL	78 522,34

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	78 522,34
TOTAL	78 522,34

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

BUDGET ANNEXE DE L'ABATTOIR

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	450 977,70
Virement à la section d'investissement	50 000,00
TOTAL	500 977,70

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	500 977,70
TOTAL	500 977,70

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations incorporelles	1 163,00
Immobilisations en cours	48 837,00
Restes à réaliser	3 777 847,75
Résultat reporté	1 284 952,40
TOTAL	5 112 800,15

<u>RECETTES</u>	
Virement de la section de fonctionnement	50 000,00
Restes à réaliser	5 022 669,39
Affectation du résultat	40 130,76
TOTAL	5 112 800,15

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	520 130,19
Autres Charges de gestion courante	40 000,00
Charges Exceptionnelles	298 180,99
Virement à la section d'investissement	102 600,00
TOTAL	960 911,18

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	960 911,18
TOTAL	960 911,18

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Opérations pour compte de tiers	102 600,00
Résultat reporté	332 464,75
Restes à réaliser	1 584 600,00
TOTAL	2 019 664,75

<u>RECETTES</u>	
Virement de la section de fonctionnement	102 600,00
Restes à réaliser	1 500 000,00
Affectation du résultat	417 064,75
TOTAL	2 019 664,75

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE D'INFORMATION URBAINE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Charges à caractère général	275 145,50
Autres charges de gestion courante	11 000,00
TOTAL	286 145,50

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	286 145,50
TOTAL	286 145,50

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	
Immobilisations corporelles	128 003,16
TOTAL	128 003,16

<u>RECETTES</u>	
Résultat reporté	128 003,16
TOTAL	128 003,16

Décision :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2313-2 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Sur avis favorable de la Commission des Finances et du Budget réunie le 5 juin 2024, il est proposé :

Article unique : d'approuver le budget supplémentaire 2024 ci-annexé pour le budget général et les budgets annexes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 33
- CONTRE : 9

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER, Mme Esther GONON

Le Maire



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Zoubida EYRAUD-YAAGOUB

Transmis en Préfecture le : 21 JUN 2024
Affiché ou publié le : 21 JUN 2024